

Rejoignez la Fédération du Sport-Santé !



Au sein de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, nous nous engageons à développer une offre de pratiques sportives, pour tous les publics, dont les effets bénéfiques pour la santé ne sont plus à démontrer.

À cette pratique, nous apportons notre valeur ajoutée qui est celle de l'encadrement professionnel, au sein de nos clubs.

La FFEPGV est aujourd'hui la 1ère Fédération sportive non compétitive et la 7e Fédération tous sports confondus en nombre de licenciés.



Une licence,
des avantages !



 **ASSURANCE MAIF**

Bénéficiez d'une assurance adaptée à la pratique sportive.

➤ www.maif.fr

 **DÉDUCTION D'IMPÔTS**

Recevez un reçu fiscal qui donne droit à une déduction d'impôts sur une partie du montant de la licence.

➤ www.ffepgv.fr

 **PROGRAMMES SPORT SANTÉ CHEZ SOI**

Accédez à des séances en ligne complémentaires à votre pratique en club.

➤ <https://vitafede.ffepgv.fr/programmes-sport-sante-chez-soi>

 **CENTRALE D'ACHAT GÉVÉDIT**

Retrouvez des produits à des prix avantageux pour vous accompagner dans votre pratique sportive.

➤ www.gevedit.fr

 **VVF VILLAGES**

Profitez de 10 % de réduction sur les séjours de votre choix, grâce au code partenaire.

➤ www.vvf-villages.org

 **PUBLICATIONS**

Accédez gratuitement via votre espace personnel à des publications spécialisées et au magazine Côté Club.

➤ www.ffepgv.fr

Être licencié(e) à la FFEPGV, c'est... 

 Être dans l'un des
5 000 clubs EPGV
en France Métropolitaine
et en Outre-Mer



Faire partie des
400 000 licencié(e)s



+ de 6 000 animateurs sportifs
qualifiés à votre service